

Commission Départementale Sportive

Saison 2021 / 2022 – PV n°07



1) Championnat d'accession masculin

Nous sommes toujours dans l'attente de la dérogation pour la rencontre ARM 006 Liévin 1 / Lillers.
Dérogation à transmettre pour le 15 janvier 2022.

2) Championnat d'accession féminin

Nous sommes toujours dans l'attente de la dérogation pour la rencontre ARF 021 SES Calais 4 / Oignies 1
Dérogation à transmettre pour le 15 janvier 2022.

À noter l'intégration du club de Hersin Coupigny en ARF à partir de la 10^{ème} journée (*2^{ème} phase*). L'équipe ne sera pas classé.

Les clubs recevant sont priés de donner leurs horaires avant le 01 février 2022.

Dernier rappel : Les feuilles de matchs papier **originales** sont à envoyer à mon adresse postale, elles doivent me parvenir dans les meilleurs délais et être posté le 1^{er} jour ouvré suivant la rencontre, article 9 des RPE.

Pour la Commission Sportive.
Cichy Jean-Claude